



CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DEPARTEMENT EDUCATION

Service civique

**« Appui au développement de l'accueil des publics éloignés de la culture »
Mission de 8 à 10 mois, à raison de 26 heures hebdomadaires, à pourvoir au plus tôt.
2 volontaires**

Equipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est conçue comme un lieu d'échanges et de partage.

À travers ses salles de concert, son Musée de la musique et de nouveaux espaces d'ateliers de pratique musicale, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre aux adultes, aux enfants et familles les moyens d'accéder aux oeuvres, de s'engager dans une activité artistique et de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances musicales.

Avec l'ambition affichée d'élargir les publics de la musique, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris offre à chacun non seulement la possibilité de découvrir la musique, ses instruments, ses artistes, mais aussi la possibilité de participer à des expériences musicales marquantes, qui conjuguent plaisir, émotions esthétiques, partages en groupe et apprentissages. Par son action bénéfique au niveau de la socialisation et de la cohésion des groupes, la Cité de la musique - Philharmonie favorise ainsi le « vivre ensemble ».

Cette double dimension du projet éducatif, sensibiliser et socialiser, est au cœur des actions entreprises par le Pôle Education pour toucher des publics éloignés de la culture, pour des raisons diverses (freins économiques et sociaux, distance géographique, handicap, maladie...).

DESCRIPTION DE LA MISSION :

La Philharmonie effectue un travail en direction des publics individuels, scolaires et des publics en situation de handicap. Elle souhaite mettre l'accent sur un accueil des publics éloignés de la culture, des personnes en situation d'exclusion peu familières des institutions culturelles. Elle travaille en étroite collaboration avec les acteurs du service éducatif ainsi que les associations et structures sociales.

Le volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain de ces actions.

Ces missions sont :

- Accueillir et informer les publics pour créer des conditions de visite optimale
- Accompagner les publics dans leur découverte du lieu et des espaces
- Apporter une aide aux jeunes publics pour se familiariser avec les activités
- Faciliter les sorties culturelles en accueillant les groupes et leurs intervenants

Pré-requis

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité



QUALITÉS REQUISES POUR LA MISSION :

- Bonne présentation, personne avenante et souriante
- Ponctualité et autonomie
- Capacité d'adaptation et d'organisation
- Esprit d'équipe
- Qualité relationnelle et contact aisé avec le jeune public
- Intérêt pour la médiation culturelle et les publics éloignés de la culture
- Possibilité de travail le dimanche

MODALITÉS D'ENGAGEMENT :

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 467,34 € nets versée par l'Agence du Service Civique ;
- Majorée de 106,38 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà ;
- Une indemnité de 107,58 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, sous forme de tickets restaurant (part patronale).

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : www.service-civique.gouv.fr

Les candidatures sont à adresser directement par mail sous la référence « SC – ACCUEIL PUBLIC DER » à recrutement@cite-musique.fr ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.